



# LE PLAN DE DEPLACEMENTS DES JEUNES EN PICARDIE

## POUR LES PARENTS

### QUEL OBJECTIF ?

Réduire l'usage de la voiture individuelle pour les déplacements des jeunes vers leur établissement scolaire (école, collège, lycée) ou péri-scolaire (centre de loisirs, centre culturel, association sportive,...) en favorisant les trajets à pied, à vélo, en transport en commun, en covoiturage...

### QUELS AVANTAGES ?

- **Lutter contre la pollution** en diminuant les émissions de polluants sur les trajets.
- **Pratiquer une activité physique quotidienne** recommandée pour une meilleure santé.
- **Eduquer les jeunes à la sécurité routière** en faisant découvrir, à pied ou à vélo, les règles à respecter et les dangers de la route.
- **Gagner du temps** en accompagnant chacun son tour les jeunes.
- **Economiser** de l'argent car les déplacements alternatifs (vélo, marche, bus...) sont bien moins chers que la voiture individuelle.
- **Préserver le cadre de vie** en profitant de l'espace à pied, en vélo ou en transport collectif.

### QUELLE METHODOLOGIE ?

#### Phase 1 : La préparation

- **Constituer une équipe de travail** de manière à faire du Plan de Déplacements de Jeunes (PDJ) une démarche partenariale associant les élus, les techniciens des communes, les chefs d'établissements, les parents, les enseignants et les animateurs de centres de loisirs.
- **Nommer un référent** chargé de coordonner les différents acteurs impliqués, de tenir un agenda des actions menées, de contrôler l'avancée des actions...
- **Etablir un diagnostic** de la situation par la **collecte** et l'**analyse** de différentes données :
  - ✓ les habitudes de déplacements des familles : modes de transport, freins, motivations,
  - ✓ l'évaluation de la sécurité et des conditions d'accès en fonction du mode de déplacements et du trajet choisis,
  - ✓ la localisation du domicile des jeunes par rapport à l'établissement...

Ce travail permet ensuite d'évaluer les résultats du PDJ en comparant les habitudes de déplacements des familles avant et après sa mise en oeuvre.

#### Phase 2 : L'expérimentation

Une phase test est lancée. Il faut pour cela informer, sensibiliser et impliquer des volontaires.

- **Choisir des actions diversifiées** et adaptées aux particularités du site (urbain ou rural), à l'établissement, à l'âge des jeunes...
  - ✓ **La marche, le vélo, les rollers, la trottinette...**
  - ✓ **L'autobus pédestre**: des lignes, des arrêts, des horaires de passages... Des parents volontaires conduisent tour à tour et à pied un groupe d'enfants à l'école,
  - ✓ **L'autobus cycliste**: le même principe que l'autobus pédestre, mais à vélo !!!
  - ✓ **Le covoiturage**: à tour de rôle, les familles se relayent pour conduire au sein d'une même voiture, plusieurs passagers empruntant des itinéraires identiques,
  - ✓ **Les transports en commun**: ensemble, accompagnés d'adultes pour les plus petits, les jeunes voyagent, commencent ou terminent ainsi leurs trajets,
  - ✓ **Actions de communication.**
- **Aménager** les abords des établissements en allongeant la durée des feux piétons, en modifiant les horaires de passage des transports en commun, en traçant une bande cyclable...

#### Phase 3 : Le bilan et la pérennisation

- **Evaluer**: faire le bilan de l'expérimentation: qu'est-ce qui a fonctionné, quelles sont les erreurs à ne plus commettre, que doit-on modifier pour être plus performant... ?
- **Pérenniser**: reconduire l'action d'une année à l'autre en communiquant et en informant régulièrement le plus grand nombre.



# LE PLAN DE DEPLACEMENTS DES JEUNES EN PICARDIE POUR LES PARENTS

Votre investissement, en tant qu'accompagnateur des jeunes et potentiel **informateur**, fait de vous un acteur incontournable de la réussite du Plan de Déplacements des Jeunes.



## Phase 1 : La préparation

Au sein du **groupe de travail**, vous représentez les familles avec leurs besoins, leurs attentes, leurs craintes, leurs difficultés de déplacements. Si vous le souhaitez, vous pouvez devenir référent du projet.

Vous pouvez également contribuer au **diagnostic** (état des lieux) :

- en répondant à l'enquête pour connaître les habitudes de déplacements des familles,
- en sensibilisant les associations de parents d'élèves à la démarche et en encourageant ainsi les familles à participer,
- en constituant un groupe de parents accompagnateurs à partir de la géolocalisation et des points de rassemblement possibles,
- en participant à **l'étude de terrain**, avec l'aide d'un bureau d'étude ou d'un technicien de la commune ou collectivité, pour repérer les dangers liés à la circulation et proposer des aménagements comme :
  - ✓ des pistes cyclables ou des parkings à vélos,
  - ✓ un nouveau passage ou un feu piéton,

- ✓ l'élargissement d'un trottoir,
- ✓ de nouveaux trajets et/ou horaires pour les transports en commun...

Comme on écoute plus souvent un pair, vous pouvez **sensibiliser** plus facilement les familles aux **enjeux** d'un PDJ.



Dépose voiture – Ecole privée La Providence - Laon

Photo CPIE des Pays de L'Aisne



## Phase 2 : L'expérimentation

En tant que parent d'enfant scolarisé dans **le primaire**, vous jouez un rôle essentiel dans l'expérimentation :

- ✓ pour déterminer les solutions à mettre en place,
- ✓ pour définir les trajets et les horaires des lignes d'autobus pédestre ou cycliste ou encore de covoiturage,
- ✓ pour localiser les points de regroupement,
- ✓ pour proposer les aménagements nécessaires.

En tant que parent d'enfant scolarisé dans **le secondaire**, vous appuyerez les initiatives du PDJ et participerez à l'organisation de la phase test : inscription au covoiturage (création et distribution des fiches et coupons), incitation à prendre le bus, etc.

Pour convaincre le plus grand nombre, vous pouvez **informer** et **impliquer des parents volontaires** :

- ✓ en discutant avec les familles et en distribuant des fiches d'information à la sortie de l'établissement ou lors des réunions parents – professeurs,
- ✓ en tenant des stands d'information lors des manifestations organisées par des associations ou par la collectivité lors des fêtes d'école, des rencontres parents – professeurs,
- ✓ en utilisant le « *bouche à oreille* » avec vos voisins, les familles des camarades de vos enfants...

Vous devez être prêt à répondre aux différentes **interrogations des familles** relatives à :

- ✓ la sécurité, l'encadrement, aux questions de responsabilités et d'assurances...
- ✓ la souplesse et la gratuité des solutions proposées qui doivent être mises en avant.

Des **outils** et une **méthodologie** sont nécessaires pour la réussite des expérimentations :

- ✓ une fiche d'inscription des jeunes,
- ✓ une carte mentionnant les itinéraires, départs et arrêts,
- ✓ un planning avec les horaires, les noms et coordonnées des parents participants et des jeunes,
- ✓ une fiche de suivi et d'évaluation de l'action.



Covoiturage – Collège Louise Michel – Saint-Just-en-Chaussée

Photo Recyclerie du Plateau Picard



## Phase 3 : Le bilan et la pérennisation

**Le bilan** se fait en recueillant les impressions observations des parents et des jeunes tout au long et à l'issue de la phase test. Quelques mois plus tard, vous refaites l'enquête de mobilité pour évaluer l'impact du PDJ, en termes de changement de comportement. « à chaud » des participants puis à plus long terme « à froid » en réalisant une enquête similaire à la première pour évaluer les changements apportés par la démarche.

Le projet d'écomobilité est réussi lorsque ces nouvelles façons de se déplacer deviennent une habitude.

**La pérennisation** du PDJ passe par l'investissement des parents et par une communication forte aux moments clefs de l'année comme l'inscription à l'école ou au centre de loisirs.

Vous pouvez participer au Plan de Déplacements des Jeunes en informant et en impliquant des parents volontaires.

Au collège Louise Michel de Saint-Just-en-Chaussée, des coupons de participation ont été distribués aux parents pendant la semaine du développement durable, ainsi que des fiches d'inscription au covoiturage.

### Pendant la Semaine du Développement Durable du lundi 30 mai au vendredi 3 juin :

- J'accepte que mon enfant privilégie les modes de déplacement peu ou pas polluants :
  - Marche à pied
  - Vélo
  - Car scolaire
- J'accepte de faire du covoiturage avec ma voiture.
- J'accepte de participer et je propose mon aide.
- Je ne souhaite pas participer.

Voici mes coordonnées :

Nom, prénom : .....

Nom, prénom, classe de mon enfant : .....

Téléphone : .....

Document Recyclerie du Plateau Picard

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

